

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 21 décembre 2009 autorisant au titre de l'année 2010 l'ouverture de concours internes pour le recrutement d'assistants ingénieurs au Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts

NOR : ESRZ0900524A

Par arrêté du directeur général du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF) en date du 21 décembre 2009, est autorisée au titre de l'année 2010 l'ouverture de concours internes pour le recrutement d'assistants ingénieurs au Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts.

Le nombre total de postes offerts aux concours est fixé à 2. Ces postes sont proposés de la façon suivante :

ASSISTANTS INGÉNIEURS

Branches d'activités professionnelles : A (Sciences du vivant) et B (Sciences chimiques sciences des matériaux) et C (Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique) et D (Sciences humaines et sociales)

Concours AI interne 2010-01

Un assistant ingénieur.
Affectation : non précisée.

Branches d'activités professionnelles : E (Informatique, statistique et calcul scientifique) et F (Information, documentation, culture, communication, édition, TICE) et G (Patrimoine, logistique, prévention) et J (Gestion et pilotage)

Concours AI interne 2010-02

Un assistant ingénieur.
Affectation : non précisée.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès de la direction des ressources humaines, 14, avenue du Parc-des-Sports, 94260 Fresnes ou au siège des groupements du CEMAGREF dont la liste est annexée au présent arrêté ou par téléchargement sur le site internet : http://www.cemagref.fr/Informations/MobiliteConcours/Concours/concours_internes/concours-internes.htm

La date limite de dépôt des dossiers complets de candidature est fixée au 12 mars 2010, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats peuvent soit les déposer, soit les envoyer par voie postale, avant la limite de dépôt, le cachet de la poste faisant foi, à la direction des ressources humaines du CEMAGREF, pôle recrutement, mobilité et développement des compétences, parc de Tourvoie, BP 44, 92163 Antony Cedex.

La date et le lieu de déroulement des épreuves, la composition du jury ainsi que la liste des candidats admis à concourir feront l'objet d'une décision du directeur du CEMAGREF.

Nota. – Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser à la direction des ressources humaines du CEMAGREF, pôle recrutement, mobilité et développement des compétences, parc de Tourvoie, BP 44, 92163 Antony Cedex, téléphone : 01-40-96-60-91 ou 61-15.

ANNEXE

GROUPEMENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Aix-en-Provence	3275, route de Cézanne, 13182 Aix-en-Provence Cedex 5.	04-42-66-99-13
Antony	Parc de Tourvoie, BP 44, 92163 Antony Cedex.	01-40-96-60-06
Bordeaux	50, avenue de Verdun, Gazinet, 33612 Cestas Cedex.	05-57-89-08-17
Clermont-Ferrand	24, avenue des Landais, BP 50085, 63172 Aubière Cedex 1.	04-73-44-06-08
Grenoble	Domaine universitaire, 2, rue de la Papeterie, BP 76, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex.	04-76-76-27-96
Lyon	3 bis, quai Chauveau, CP 220, 69336 Lyon Cedex 09.	04-72-20-87-03
Montpellier	Domaine de Lavalette, 361, rue J.-F.-Breton, BP 5095, 34196 Montpellier Cedex.	04-67-04-63-26
Nogent-sur-Vernisson	Domaines des Barres, 45290 Nogent-sur-Vernisson.	02-38-95-03-31
Rennes	17, avenue de Cucillé, CS 64427, 35044 Rennes Cedex.	02-23-48-21-01